

RÉSEAU NATIONAL DE L'URGENCE MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE

CELLULE D'URGENCE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE (CUMP)

NOTE D'INFORMATION A DESTINATION DES PROFESSIONNELS DES STRUCTURES ACCUEILLANT DES PERSONNES REFUGIEES VENANT D'UKRAINE

Qu'est-ce qu'une Cellule d'Urgence Médico-Psychologique (CUMP) ?

La CUMP est une équipe de soignants composée de personnels permanents et de volontaires (psychiatres, psychologues, cadres infirmiers, infirmiers, etc.) formés au psychotraumatisme et à sa prise en charge en urgence. Le réseau des CUMP est organisé en différents niveaux de coordination : national, zonal et régional. Une CUMP est rattachée à chaque SAMU, dans tous les départements.

Qu'est-ce qu'un évènement traumatique ?

Un évènement traumatique est une expérience brutale, inattendue et violente menaçant l'intégrité psychique ou physique d'une personne.

Les personnes que vous accueillez ont pu vivre un ou plusieurs évènements de ce type :

- Confrontation (visuelle, auditive, olfactive, etc.) à des scènes de violence extrême,
- Confrontation à la mort d'autrui et/ou à des blessures de guerre,
- Peur intense et prolongée de mourir,
- Séparation soudaine de ses proches,
- Fuite du pays dans des conditions difficiles,

Quelles réactions post-traumatiques peuvent se manifester chez les personnes réfugiées que vous accueillez ?

Dans un délai de trois jours à un mois après l'exposition à un évènement traumatique, des manifestations d'état de stress aigu peuvent apparaître.

Dans le cas des personnes réfugiées venant d'Ukraine, s'ajoute à la confrontation à un ou plusieurs évènements traumatiques, la persistance d'un contexte d'insécurité et de séparations familiales.

La symptomatologie peut être variée : angoisses, tristesse (pleurs), culpabilité, perte d'intérêt, ruminations, troubles du sommeil, cauchemars, flash-backs, hypervigilance, évitement de certains lieux, contextes ou personnes, etc.

Ces manifestations peuvent diminuer progressivement durant cette période mais aussi s'installer plus durablement, nécessitant alors de consulter un spécialiste.

Il est également fréquent que ces évènements réactivent des traumatismes antérieurs.

Nous attirons votre attention sur le fait que les enfants peuvent également manifester des symptômes post-traumatiques qui s'expriment différemment en fonction de leur âge. Si vous remarquez un changement dans leurs comportements habituels (ex : perte d'intérêt dans le jeu, agitation, retrait, plaintes somatiques, régression dans les apprentissages, etc.) signalez-le à des professionnels de soin.

L'intervention des CUMP auprès des personnes que vous accueillez permet de favoriser l'atténuation de leurs symptômes, d'évaluer la symptomatologie post-traumatique et d'orienter si nécessaire vers une prise en charge adaptée. La CUMP de votre département est joignable en composant le 15.



Autres orientations :

En cas d'**idées suicidaires**, contactez sans hésiter le numéro national de prévention du suicide en composant le 31 14

3114 SOUFFRANCE
PRÉVENTION
DU SUICIDE

En cas de **troubles d'allures psychiatriques** (hallucinations, propos délirants, passages à l'acte violents, etc.) contactez l'Equipe Mobile Psychiatrie et Précarité (EMPP) de votre département.

En cas d'urgence, vous pouvez contacter le SAMU en composant le 15.



PS : Nous conseillons la plus grande prudence à l'égard de tout ce qui peut réactiver le vécu de l'évènement : confrontation répétée aux informations télévisées, sollicitations des médias pour interview, etc.